

Ouverture du tunnel autoroutier Courrendlin – Choindez : le moment de réhabiliter la route cantonale Courrendlin – Moutier en une traversée touristique des Gorges avec promotion des sites traversés

Les Gorges de Moutier, de Courrendlin à Moutier, constituaient jusqu'au début de l'industrialisation...c'était il y a belle lurette...un cheminement de toute beauté, dans un cadre naturel grandiose, en certains endroits unique loin à la ronde.

Aujourd'hui, les exigences de la vie moderne ont transformé l'endroit en un dédale routier trop rapide et trop dangereux pour que les piétons et les cyclistes puissent s'y engager sans de grandes précautions.

La sinuosité de la route ne permet pas aux vélos de quitter l'extrême bord de celle-ci, tout proche du trottoir, du muret, ou de la rivière, nécessitant à ces endroits d'autres prises de risques.

La traversée des Gorges par les tunnels autoroutiers permettra bien entendu de séparer le trafic automobile de transit de la route cantonale qui va de Courrendlin à Moutier, en passant par Choindez, la Roche-St-Jean et Roches. Cyclistes et piétons pourront à nouveau cheminer – en solitaire, en groupe ou en famille - à travers les gorges sans grand trafic, automobiles et camions passant pour la plupart par l'autoroute.

Cependant – si l'on veut redonner à l'endroit un peu de sa superbe d'antan et de son attrait notamment touristique – il sera nécessaire d'envisager d'investir pour que cycles et piétons puissent circuler dans des conditions sécurisées, au long d'une route où la vitesse pourrait être notablement ralentie (passer à 60 à l'heure tout au long du secteur serait une excellente mesure).

La proximité de Vellerat – village symbolique s'il en est dans le cadre de la Question jurassienne – pourrait être prétexte d'un sentier didactique permettant de retracer l'épopée de notre « village d'Astérix » à nous, jurassiennes et jurassiens, mais aussi, d'autre part, d'envisager les Gorges comme un trait-d'union entre Jura bernois et canton du Jura sous le signe de la réunification.

On pourrait aussi imaginer que le site de l'usine Von Roll de Choindez soit quelque peu aménagé pour en faire une étape de découverte de

l'industrialisation pour les touristes de passage, avec pourquoi pas des visites facilitées du Haut-Fourneau.

Passé la Roche-St-Jean, en collaboration avec nos homologues du Jura bernois (en attendant mieux), on pourrait imaginer une meilleure mise en valeur de ce que les habitués des Gorges nomment la Grande Arête, l'arête des Gentianes, la Dalle de Rebeuvelier, le Vaferdeau (indication des sites de grimpe, panneaux explicatifs de l'histoire de l'escalade dans le Jura, panneaux et nouveau sentier didactiques, indication des adresses de contacts pour effectuer de telles activités etc...).


Dès lors, nous remercions le Gouvernement de bien vouloir répondre aux questions ci-après :

1. De manière générale, le Gouvernement est-il déterminé à réhabiliter les Gorges de Moutier, quelles sont les études en cours à ce sujet et les projets envisagés ?
2. Le Gouvernement partage-t-il notre souci de rendre la route des Gorges moins dangereuse, plus sécurisée et attrayante pour les autres usagers en particulier les cyclistes et les piétons ?
3. Le Gouvernement est-il prêt à faire en sorte que la route des Gorges voit sa vitesse maximale restreinte à 60 km/ heure afin de la réhabiliter en tant que cheminement touristique ?
4. Le Gouvernement a-t-il des projets concernant la promotion de Vellerat ou envisage-t-il de reprendre à son compte ceux évoqués ici ?
5. Le Gouvernement a-t-il des projets concernant la promotion des sites d'escalade ou envisage-t-il de développer ceux évoqués ici ?
6. Le Gouvernement a-t-il des projets concernant le site industriel de Choindez ou envisage-t-il de développer ceux évoqués ici ?
7. Pour mener à bien la la réhabilitation de la traversée des Gorges, le Gouvernement a-t-il déjà pris contact et travaillé avec ses homologues du Jura bernois et si oui quel est l'état des travaux à ce jour ainsi que le calendrier de réalisation ?

Delémont, le 20 juin 2012

Groupe Cs-Pop et Verts

André Parrat

 Y.P. Mohler 